

INFORMATION

712

Loge d'avionnerie 712
Disrict 11 de Montréal



A.I.M.T.A.

Affilié à : F.T.Q.

C.M.Q. ■ C.R.F.T.Q.M.M. ■ C.T.C.

Saint-Laurent, Février 2015

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Dimanche le
8 février, 2015
9 heures

Le Crystal
5285, Henri Bourassa Ouest
Montréal, QC H4R 1B7

ORDRE DU JOUR

1. APPEL DES DIRIGEANTS
2. LECTURE DU PROCÈS
VERBAL DE LA DERNIERE
ASSEMBLÉE
3. RAPPORT DU SECRÉTAIRE
- TRÉSORIER
4. LECTURE DE LA
CORRESPONDANCE
5. RAPPORT DES AGENTS DE
GRIEFS
6. RAPPORT DES
REPRÉSENTANTS EN
PRÉVENTION
7. RECRUTEMENT
8. BIEN-ETRE
9. AFFAIRES NON TERMINÉ
10. AFFAIRES NOUVELLES ET
RECOMMANDATIONS
DE L'EXÉCUTIF
11. AJOURNEMENT

**Le # 1 au monde
de l'aérospatiale**



REER 2014

Afin que votre cotisation au REER soit admissible à l'année d'imposition précédente, vous devez verser votre cotisation au plus tard dans les 60 premiers jours de l'année en cours. Cette année, la date limite de cotisation au REER pour l'année fiscale 2014 est le 2 mars 2015.

Le gouvernement du Québec a annoncé, dans son budget 2014-2015 déposé le 4 juin 2014, une limite sur l'émission d'actions du Fonds de solidarité FTQ, donnant à un avantage fiscal, de 650 millions de dollars. La politique suivie par le Fonds pour la souscription forfaitaire d'action est celle du « premier arrivé, premier servi ». Cette mesure n'affecte en rien les personnes qui contribuent par retenu sur le salaire par contre si vous cotisez en un seul versement, ne tardez pas à le faire. N'hésitez pas à solliciter notre réseau de responsable du Fonds, ils sont présents dans toutes les usines et se feront un plaisir de vous servir. (Consulter la liste de nos RL sur notre site web)



JEAN VALOIS

SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE

A.I.M.T.A. SECTION LOCALE 712

j.valois@aimta712.org

www.aimta712.org



aimta712

INFORMATION

712

Aircraft lodge 712
District 11 Montréal



A.I.M.T.A.

Affiliated to : Q.F.L

Q.M.C ■ C.R.F.T.Q.M.M. ■ C.L.C.

Saint-Laurent, February 2015

MONTHLY MEETING

Sunday,
February 8th, 2015
9 a.m.

Le Crystal

5285, Henri Bourassa Ouest
Montreal, QC H4R 1B7

AGENDA

1. ROLL CALL
2. READING OF MINUTES OF LAST REGULAR MEETING
3. SECRETARY-TREASURER'S REPORT
4. READING OF THE CORRESPONDENCE
5. GRIEVANCE AGENT'S REPORT
6. HEALTH AND SAFETY REPRESENTATIVE'S REPORT
7. ORGANIZING
8. WELFARE
9. UNFINISHED BUSINESS
10. NEW BUSINESS AND EXECUTIVES' RECOMMENDATIONS
11. ADJOURNMENT



RRSP 2014

So that your RRSP contribution is eligible for the previous tax year, you must invest no later than 60 days into the current year. This year, the deadline for RRSP contribution for fiscal year 2014 is March 2, 2015.

The Quebec government announced a limit on the issuance of the Solidarity Fund Q.F.L shares at \$ 650 million in tax benefits in its 2014-2015 budget tabled on June 4th 2014. The Solidarity Fund's policy for the issuing of shares is done on a "first come, first served" basis. This measure does not affect those who contribute by payroll deductions at the source, however, if you contribute in a lump sum, do not wait to do it.

Do not hesitate to contact our network of Solidarity Funds representatives who are found in all plants and will be happy to serve you.

(Please consult our list of representatives on our website)



JEAN VALOIS

RECORDING SECRETARY

I.A.M.A.W. LOCAL LODGE 712

1 for aerospace
in the world

j.valois@aimta712.org
www.aimta712.org



aimta712